



Association nationale
des retraités fédéraux

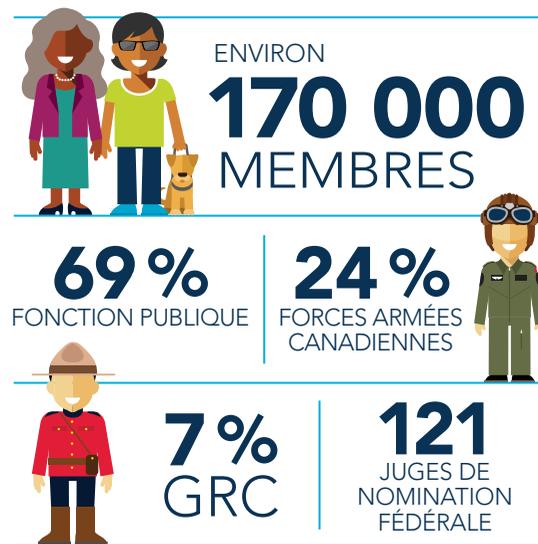
National Association
of Federal Retirees

Adhérez
aujourd'hui...
même si vous n'êtes
pas à la retraite!

L'Association nationale des retraités fédéraux
revendique la sécurité financière, la santé et
le bien-être à la retraite depuis 1963.



Qui nous sommes



L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense des intérêts de membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, et des juges de nomination fédérale à la retraite.

Fort de sa solide tradition de défense des pensions et des prestations de ses membres, l'organisme Retraités fédéraux œuvre à soutenir les politiques judicieuses qui améliorent la vie de tous les Canadiens et Canadiennes à la retraite. Faisant preuve de vigilance, nous veillons toujours à vos intérêts supérieurs de fonctionnaire fédéral à la retraite.

Pourquoi devrais-je devenir membre?

Tout le monde sait que l'union fait la force. En tant que membre de Retraités fédéraux, vous rejoindrez près de 170 000 personnes qui partagent vos objectifs : une pension garantie à vie, des prestations de santé qui vous conviennent, à vous et à votre famille, et une retraite dans la dignité pour tous les Canadiens et Canadiennes. Nous sommes reconnus par le gouvernement comme étant la voix de tous les retraités fédéraux au Canada et nous siégeons à plusieurs comités officiels et conseils consultatifs.

Nous avons également un programme de partenaires privilégiés attrayant qui offre à nos membres la possibilité d'économiser de l'argent sur tout, de l'assurance et du service de téléphonie mobile aux appareils auditifs, en passant par la planification préalable des funérailles et les services de déménagement.

Nous défendons inlassablement les intérêts de nos membres afin de garantir l'intégrité de votre pension et de vos prestations.



Qu'avez-vous fait pour moi, récemment?

Nous sommes fiers de nos réalisations, obtenues sur plus d'un demi-siècle et menant à de nombreuses victoires historiques importantes pour nos membres. Voici nos réalisations :

- Obtention d'une indexation intégrale de la pension de tous les retraités fédéraux. Les pensions suivent désormais le coût de la vie chaque année.
- Création du Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP) pour les retraités fédéraux, et amélioration des prestations de santé existantes.
- Après de nombreuses années de lobbying, une ministre des Aînés a été nommée en 2018.
- Contestation de l'appropriation du surplus de 30 milliards de dollars des comptes de caisse de retraite de la fonction publique en 2011.
- Maintien des prestations aux survivants qui se remarient.
- Pressions pour aider à éliminer le projet de loi C-27, qui mettait en péril la sécurité des pensions fédérales.

Nous continuerons à contester et combattre tout ce qui met en danger nos membres et leurs pensions. Plus nous comptons de membres, plus notre influence sera forte.

Comment puis-je économiser avec mon adhésion à Retraités fédéraux?

Votre adhésion à Retraités fédéraux vous donnera instantanément accès à un éventail de partenaires privilégiés offrant des économies exclusives sur des produits et services liés à la santé, aux voyages, aux finances, à la technologie et aux assurances habitation et automobile.

Quant aux personnes qui aiment voyager, notre assurance voyage MEDOC est imbattable. Ce régime collectif est le seul au Canada conçu spécifiquement pour les employés et les retraités fédéraux. Il s'harmonise aux prestations du Régime de soins de santé de la fonction publique et, avec plus de 70 000 titulaires de police, il vous fait profiter d'une couverture remarquable à des prix imbattables, le tout bien au-dessus des normes habituelles sur le marché.

Pour voir la liste complète des partenaires privilégiés et toutes les aubaines vous permettant d'économiser, consultez retraitesfederaux.ca/partenaires-privilegies



La liste des partenaires privilégiés et les offres peuvent être modifiées sans préavis.

Frais pouvant être modifiés annuellement avec préavis.

Existe-t-il d'autres raisons pour devenir membre?

- **Ressources** : Quand nos membres ont besoin de réponses, notre personnel professionnel et bien informé est une source d'information fiable sur les prestations de retraite, de soins de santé et de services dentaires. Des affaires courantes aux enjeux émergents, notre équipe est là pour vous aider à vous tenir au courant de ce qui est le plus important pour les retraité(e)s fédéraux.
- **Publications** : Vous recevrez les quatre éditions du magazine *Sage* par an. *Sage* est une publication de haut calibre produite exclusivement pour les membres de l'Association à l'échelle nationale.
- **Événements** : Participez aux événements de votre section locale, dont des réunions et des séminaires virtuels sur le Web, et faites la connaissance d'autres membres.
- **Bénévolat** : Nous offrons de nombreuses possibilités de bénévolat et de participation à d'importantes initiatives de défense des intérêts, dont le projet Rayonnement 338 de l'Association.
- **Information** : Recevez des actualités et des analyses pertinentes et participez à des concours et à des promotions réservés aux membres.
- **Service à la clientèle** : Vous pouvez compter sur un excellent service et vous parlerez toujours à une vraie personne lorsque vous appelez.
- **Vétérans** : Enregistrement gratuit de bagages offert aux vétérans par les compagnies aériennes participantes.

«Poursuivez votre excellent travail de défense de nos pensions et de nos droits.»

— Membre depuis 2002



Que dois-je faire pour devenir membre?

Si vous cotisez ou recevez une pension fédérale, ce qui vise les membres des Forces armées canadiennes, de la GRC, de la fonction publique fédérale et les juges de nomination fédérale à la retraite, ou si vous êtes conjoint(e) ou survivant(e) d'une personne mentionnée ci-dessus, vous pouvez adhérer.

Il n'y a jamais eu de meilleur moment pour adhérer.

Une adhésion annuelle individuelle ne coûte que 51,36 \$ ou, pour un couple, seulement 66,60 \$. Vous pouvez demander des retenues de cotisation à la source (RCS) prélevées sur votre pension mensuelle, ou payer par carte de crédit ou par chèque.

Pour une durée limitée, vous pouvez profiter d'un rabais unique de 25 % sur votre cotisation annuelle en choisissant le mode de paiement par RCS*.

*Malheureusement, cette option n'est pas offerte aux employés en poste ou aux personnes qui touchent une pension de juge ou une allocation de survivant d'un juge.

«Je pense que votre prestation de nombreux services est excellente et que leur variété est superbe. J'en ai utilisé beaucoup.»

— Membre depuis 2016



Adhérez

En adhérant à l'Association nationale des retraités fédéraux, vous augmentez la force de la voix collective des fonctionnaires en poste et à la retraite du Canada.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui; nous serons heureux de vous aider.

1-855-304-4700, poste 300
service@retraitesfederaux.ca

retraitesfederaux.ca/adhesion

«Imaginez ma surprise lorsque j'ai téléphoné et que j'ai obtenu une vraie personne au bout du fil. Ce fut une surprise tellement agréable que de ne pas avoir à appuyer sur de nombreuses touches avant de pouvoir parler à quelqu'un.»

— Membre depuis 1995

